

# FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints, du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **3 231 823,039 DT** et une valeur liquidative égale à **1<sup>D</sup>,249** par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » arrêtée au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention que les emplois des liquidités et de quasi-liquidités représentent 20,92% de l'actif net au 31 décembre 2022, ce taux d'emploi est en dépassement du taux maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers**

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS ».

### **Responsabilités de l'auditeur**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Tunis, le 29 mars 2023

**Le Commissaire aux Comptes :**

**Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL**

**Jaouhar Ben Zid**

**Bilan**  
**Arrêté au 31 Décembre 2022**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

		<b>Solde arrêté au</b>	
	<b>Notes</b>	<b>31 Déc. 2022</b>	<b>31 Déc. 2021</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>AC1 PORTEFEUILLE TITRES</b>		<b>2 555 224,951</b>	<b>2 312 695,796</b>
a Actions, valeur .assimilées et droits rattaches	<b>1</b>	2 555 224,951	2 312 695,796
<b>AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>		<b>676 002,943</b>	<b>594 010,116</b>
a Disponibilités	<b>2</b>	676 002,943	594 010,116
<b>AC3 CREANCES D'EXPLOITATION</b>		<b>11 899,831</b>	<b>7 784,575</b>
Autres créances d'exploitation	<b>3</b>	11 899,831	7 784,575
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 243 127,725</b>	<b>2 914 490,487</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA1 OPERATEURS CREDITEURS</b>		<b>5 255,232</b>	<b>5 016,361</b>
Operateurs créditeurs	<b>4</b>	5 255,232	5 016,361
<b>PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS</b>		<b>6 049,454</b>	<b>5 532,390</b>
Autres créditeurs divers	<b>5</b>	6 049,454	5 532,390
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>11 304,686</b>	<b>10 548,751</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>3 231 823,039</b>	<b>2 903 941,736</b>
<b>CP1 CAPITAL</b>		<b>3 158 694,298</b>	<b>2 858 972,835</b>
CP1- a Capital	<b>6</b>	3 158 694,298	2 858 972,835
<b>CP2 SOMMES DISTRIBUABLES</b>		<b>73 128,741</b>	<b>44 968,901</b>
CP2- a Résultat distribuable de l'exercice		62 792,766	45 073,324
CP2- b Régul. Résultat distribuable de l'exercice		10 335,975	-104,423
<b>TOTAL ACTIF NET</b>		<b>3 231 823,039</b>	<b>2 903 941,736</b>
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIF</b>		<b>3 243 127,725</b>	<b>2 914 490,487</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Période du : 01/01/2022 au 31/12/2022**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
a Dividendes		85 672,755	71 364,885
<b>PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>8</b>	<b>85 672,755</b>	<b>71 364,885</b>
<b>PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES</b>	<b>9</b>	<b>33 666,022</b>	<b>30 244,007</b>
<b>Total des revenus de placement</b>		<b>119 338,777</b>	<b>101 608,892</b>
CH1-A Charges de gestion des placements		47 813,123	49 031,016
<b>CH1 Charges de gestion des placements</b>	<b>10</b>	<b>47 813,123</b>	<b>49 031,016</b>
<b>Revenus nets des placements</b>		<b>71 525,654</b>	<b>52 577,876</b>
PR3 Autres produits d'exploitation		234,202	0,000
CH2 Autres charges d'exploitation	11	-8 967,090	-7 504,552
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>62 792,766</b>	<b>45 073,324</b>
PR4-a Régularisation du Résultat D'exploitation		10 335,975	-104,423
<b>Sommes capitalisables de l'exercice</b>		<b>73 128,741</b>	<b>44 968,901</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-10 335,975	104,423
Variation des +/- values potentielles sur titres		-170 735,393	102 123,686
+/- Values réalisées sur cession de titres		6 571,998	-6 580,277
Frais de négociation des titres		-1 173,571	-1 671,603
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-102 544,200</b>	<b>138 945,110</b>

**Etat de variation de l'actif net**  
**Période du : 01/01/2022 au 31/12/2022**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>AN 1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>		<b>-102 544,200</b>	<b>138 945,110</b>
a Résultat d'exploitation		62 792,766	45 073,324
b Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-170 735,393	102 123,686
c Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		6 571,998	-6 580,297
d Frais de négociation de titres		-1 173,571	-1 671,603
<b>AN 2-Distribution de dividendes</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>AN 3-Transactions sur le capital</b>		<b>430 425,503</b>	<b>-673 458,971</b>
<b>a Souscriptions</b>		<b>730 602,023</b>	<b>8 947,029</b>
Capital (souscription)		584 712,784	6 985,375
Régularisation des sommes non distribuables (S)		9 133,010	647,500
Régularisation des sommes distribuables (S)		136 756,229	1 314,154
<b>b Rachats</b>		<b>-300 176,520</b>	<b>-682 406,000</b>
Capital (rachat)		-240 017,101	-554 379,019
Régularisation des sommes non distribuables (R)		-4 638,302	-24 987,745
Régularisation des sommes distribuables (R)		-55 521,117	-103 039,236
Droits de sortie		0,000	0
<b>Variation de l'actif net</b>		<b>327 881,303</b>	<b>-534 513,861</b>
<b>AN 4-Actif net</b>			
A- En début de l'exercice		2 903 941,736	3 438 455,597
B- En fin de l'exercice		3 231 823,039	2 903 941,736
<b>AN 5-Nombre de parts</b>			
A- En début de l'exercice		2 243 777,794	2 791 171,438
B- En fin de l'exercice		2 588 473,477	2 243 777,794
<b>Valeur liquidative</b>		<b>1,249</b>	<b>1,294</b>
<b>Taux de rendement</b>		<b>-3,48%</b>	<b>5,03%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**31 DECEMBRE 2022**

**I. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS :**

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds commun de placement de catégorie Actions, régi par la loi n° 2001-83 du 24-Juillet-2001, portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif (OPC), et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 24/02/2009, sous le N° 03-2009. Le fonds a été constitué le 15Septembre2009, sa durée de vie est de 50 ans à compter de sa date de constitution.

Depuis le 06 avril 2010, le FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1144073/X/N/N/000.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances MAGHREBIA.

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Le dépositaire initial de ce fonds est L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB, sa gestion est assurée par l'UNION FINANCIERE.

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est destiné à être un support à des contrats d'assurance vie en unités de compte d'ASSURANCES MAGHREBIA VIE, ainsi qu'en tant que support pour placement financier classique dont les parts sont distribuées par l'UNION FINANCIERE.

Le portefeuille du FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est exclusivement composé de :

- Dans une proportion de 80% de l'actif net, en actions des sociétés cotées,
- A hauteur d'une proportion de 20% de l'actif net, en liquidités et quasi-liquidités.

En date du 25 mars 2021, le « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour le changement du dépositaire du fonds désignant l'ARAB TUNISIAN BANK en tant que nouveau dépositaire en remplacement de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, l'agrément pour l'ajout de « Assurances MAGHREBIA Vie » en tant que nouveau distributeur des parts de « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » et aussi l'agrément pour le changement de la catégorie de « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » de FCP Mixte à FCP Actions.

**1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :**

Les comptes de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS sont tenus conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables relatives aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) telles que fixées par l'arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999. Ces états financiers comprennent :

- Le bilan,
- L'état des résultats,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

**2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :**

La comptabilité de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est tenue au moyen du logiciel MEGARA-MUTUAL FUNDS.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;

- Balance générale ;
- Etats financiers.

### **3. EXERCICE SOCIAL :**

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

### **4. UNITE MONETAIRE :**

Les comptes de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS sont libellés en Dinar Tunisien.

### **5. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **5.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat, à mesure qu'ils sont courus.

#### **5.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et opérant dans les secteurs industriels et de services. Ils sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constituée, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au Cours Moyen Pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués, sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

#### **5.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### **5.4. CESSION DES PLACEMENTS**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée, portée directement en capitaux propres, entant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.



## II. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

### 1. ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2022	En % de l'actif net
TN0002300358	AIRLIQUIDE	219	15 565,000	19 272,000	0,60%
TN0007830011	ASSUR MAGHREBIA	4 887	283 556,301	273 877,254	8,47%
TNDKJ8O68X1	ASSURANCES MAGHREBIA VIE AA	18 920	115 033,600	117 304,000	3,63%
TNMSXIDXJE0	ASSURANCES MAGHREBIA VIE NS	37 840	230 067,200	230 067,200	7,12%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	12 050	22 475,450	22 654,000	0,70%
TN0007640014	CEREALIS (AA)	14 968	80 707,410	199 074,400	6,16%
TN0007550015	CITY CARS	6 237	59 395,157	66 735,900	2,06%
TN0007670011	DELICE HOLDING	18 735	257 720,783	240 838,425	7,45%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	2 997	33 553,737	37 582,380	1,16%
TN0007570013	EURO-CYCLES	9 786	153 878,162	248 750,334	7,70%
TN0007510019	LANDOR	11 853	86 223,960	71 248,383	2,20%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING (AA)	33 773	227 517,211	234 080,663	7,24%
TN0005700018	PGH	28 307	224 555,274	248 535,460	7,69%
TN0007610017	SAH	22 115	158 812,225	200 870,545	6,22%
TN0006530018	SOTETEL	3 791	12 912,640	11 282,016	0,35%
TN0007630015	SOTIPAPIER	2 241	14 790,190	14 319,990	0,44%
TN0006560015	SOTUVER	16 325	68 386,386	142 011,175	4,39%
TN0001400704	SPDIT	2 867	22 416,460	21 789,200	0,67%
TNNGTFLC2986	STA	300	7 219,000	7 383,300	0,23%
TNF8FC5GRVG9	STV NG J01012023	2 850	10 173,075	22 315,500	0,69%
TN0007440019	TELNET HOLDING	10 482	75 968,014	80 134,890	2,48%
TN0007270010	TPR	11 048	48 855,896	45 097,936	1,40%
<b>Total</b>			<b>2 209 783,131</b>	<b>2 555 224,951</b>	<b>79,05%</b>

Le coût d'acquisition du portefeuille titre s'élève au 31 Décembre 2022 à 2 209 783,131 DT contre 1 796 518,583 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 413 264,548 DT.

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions	545 912,210
<b>Total</b>	<b>545 912,210</b>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Remboursement	Plus ou moins-values réalisés
Actions	132 647,662	139 219,660		6 571,998
<b>Total</b>	<b>132 647,662</b>	<b>139 219,660</b>	<b>0,000</b>	<b>6 571,998</b>

## 2. DISPONIBILITES

Les disponibilités en banque s'élèvent au 31/12/2022 à 676 002,943 DT, soit 20,92% de l'actif net.

En prenant en considération les intérêts à recevoir sur les dépôts bancaires pour 11 899,831 DT et en déduisant les dettes à court terme pour 11 304,686 DT, le taux d'emploi en disponibilités est ramené à 20,94% de l'actif net.

## 3. CREANCES D'EXPLOTATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 11 899,831 DT, contre 7 784,575 DT au 31/12/2021 et correspond aux intérêts courus sur les avoirs bancaires.

## 4. OPERATEURS CREDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 5 255,232 DT contre 5 016,361 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31-déc-22</b>	<b>31-déc-21</b>
Gestionnaire	4 281,302	3 649,262
Dépositaire	973,930	1 367,099
<b>Total</b>	<b>5 255,232</b>	<b>5 016,361</b>

## 5. AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 6 049,454 DT contre 5 532,390 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi:

<b>Libellé</b>	<b>31-déc-22</b>	<b>31-déc-21</b>
CAC	4 788,717	4 292,609
Etat	772,110	793,815
Conseil du marché financier (CMF)	288,627	245,966
Publication	200,000	200,000
<b>Total</b>	<b>6 049,454</b>	<b>5 532,390</b>

## 6. NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

<b>Capital au 31/12/2021</b>	
Montant	2 858 972,835
Nombre des parts	2 243 777,794
Nombre de porteurs de parts	4
<b>Souscriptions réalisées</b>	
Montant	584 712,784
Nombre des parts	584 712,784
Nombre de porteurs des parts entrants	0
<b>Rachats effectués</b>	
Montant	-240 017,101
Nombre des parts	-240 017,101
Nombre de porteurs des parts sortants	0
<b>Capital au 31/12/2022</b>	
Montant (2)	3 203 668,518
Nombre des parts (1)	2 588 473,477
Nombre de porteurs de parts	4

- (1) Il est à noter que les souscriptions et rachats peuvent être effectués en fraction de parts : millième de parts. Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat de parts s'appliquent aux fractions de parts.
- (2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments le capital s'établit à 3 158 694,298 DT détaillé comme suit :

<b>(2)</b>	<b>3 203 668,518</b>
Résultat 2021 capitalisé	44 968,901
Régularisation du résultat 2021 capitalisé	70 899,137
Variation des différences d'estimation	-170 735,393
Plus ou moins-value réalisée sur cession des titres	6 571,998
Régularisation des sommes non distribuables	4 494,708
Frais de négociation des titres	-1 173,571
<b>Capital au 31/12/2022</b>	
	<b>3 158 694,298</b>

## 7. SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds de capitalisation.

Le solde de ce poste totalise au 31 Décembre 2022 un montant de 73 128,741 DT contre 44 968,901 DT au 31 Décembre 2021 ; il se détaille ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
Résultat Distribuable de l'exercice	62 792,766	45 073,324
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	10 335,975	-104,423
<b>Sommes Distribuables de l'exercice</b>		<b>44 968,901</b>
	<b>73 128,741</b>	

## 8. LES REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 85 672,755 DT, contre 71 364,885 DT au 31/12/2021 et correspond aux dividendes reçus au titre des actions admises à la cote.

## 9. LES REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 33 666,022 DT, contre 30 244,007 DT au 31/12/2021 et correspond aux intérêts sur les avoirs bancaires.

## 10. CHARGES DE GESTION DE PLACEMENTS

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS.

Le total de ces charges s'élève au 31/12/2022 à 47 813,123 DT, contre 49 031,016 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	43 009,085	43 618,313
Rémunération du dépositaire	4 804,038	5 412,703
<b>Total</b>	<b>47 813,123</b>	<b>49 031,016</b>

## 11. AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 8 967,090 DT, contre 7 504,552 DT au 31/12/2021 ; il se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Honoraires du commissaire aux comptes	5 658,837	4 336,332
Redevance du CMF	2 898,975	2 939,954
Publicité et Publication	369,319	200,000
Services bancaires et assimilés	30,359	19,866
Impôts et taxes	9,600	8,400
<b>Total</b>	<b>8 967,090</b>	<b>7 504,552</b>

## II. AUTRES INFORMATIONS :

### 1. DONNEES PAR PARTS ET RATIOS PERTINENTS

<b>Données par part</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Revenus des placements	0,046	0,045	0,025	0,057	0,062
Charge de gestion des placements	-0,018	-0,022	-0,013	-0,020	-0,023
<b>Revenu net des placements</b>	<b>0,028</b>	<b>0,023</b>	<b>0,012</b>	<b>0,037</b>	<b>0,039</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>-0,003</b>	<b>-0,003</b>	<b>-0,003</b>	<b>-0,004</b>	<b>-0,004</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,024</b>	<b>0,020</b>	<b>0,009</b>	<b>0,033</b>	<b>0,035</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,004	0,000	0,004	-0,001	-0,002
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>0,028</b>	<b>0,020</b>	<b>0,013</b>	<b>0,032</b>	<b>0,033</b>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-0,066	0,046	0,052	-0,048	0,035
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,003	-0,003	-0,017	-0,050	-0,059
Frais de négociation des titres	0,000	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation</b>	<b>-0,063</b>	<b>0,042</b>	<b>0,034</b>	<b>-0,099</b>	<b>-0,025</b>
<b>Résultat Net de l'exercice</b>	<b>-0,046</b>	<b>0,062</b>	<b>0,043</b>	<b>-0,067</b>	<b>0,010</b>
Droits d'entrée	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>-0,063</b>	<b>0,042</b>	<b>0,034</b>	<b>-0,099</b>	<b>-0,025</b>
<b>Régularisation du résultat non distribuable</b>	<b>-0,010</b>	<b>0,000</b>	<b>0,008</b>	<b>0,003</b>	<b>0,003</b>
<b>Sommes non distribuables</b>	<b>-0,073</b>	<b>0,042</b>	<b>0,042</b>	<b>-0,096</b>	<b>-0,022</b>
<b>Valeur Liquidative</b>	<b>1,249</b>	<b>1,294</b>	<b>1,232</b>	<b>1,176</b>	<b>1,240</b>

<b>Ratios de gestion de placements</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,65%	1,67%	1,46%	1,67%	1,67%
Autre charge d'exploitation/ actif net moyen	-0,31%	0,26%	0,28%	0,28%	0,26%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	2,17%	1,53%	0,95%	2,66%	2,60%
<b>Actif net moyen</b>	<b>2 890 977,173</b>	<b>2 941 025,613</b>	<b>2 550 974,897</b>	<b>2 418 348,459</b>	<b>2 756 467,445</b>

### 2. REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE :

#### 2.1 REMUNERATION DU GESTIONNAIRE

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA SELECTACTIONS, moyennant une commission de gestion de 1,25 % HT calculée hebdomadairement, sur la base de l'actif net. Le paiement de la commission est devenu mensuel à partir du mois de mai 2014.

#### 2.2 REMUNERATION DU DEPOSITAIRE

L'ATB en tant que dépositaire du FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS perçoit une commission globale hors taxes égale à 0,1% par an de l'actif net du FCP avec un minimum de 5 000 DT HT et un maximum de 25 000 DT HT par an.